

Collectif des Maires, Parents d'Elèves et Professeurs du Collège Roland Vasseur de Vigny

11 rue Roland Vasseur – Le Bord'Haut de Vigny 95450 Vigny

Madame Martine GAUTHIER
Directrice Académique des services de l'Education nationale
Inspection Académique
2A rue des Arpents
95520 OSNY

Vigny, le 28 mai 2015

Madame la Directrice Académique,

Lors de la réunion du Conseil d'administration du collège de Vigny qui s'est tenue jeudi 21 mai à 18h, les enseignants et les représentants des deux fédérations de parents d'élèves, F.C.P.E. et Parents du Vexin, ont décidé de voter à l'unanimité contre la répartition de la D.G.H. proposée pour la rentrée 2015.

En effet, suite à une redistribution des crédits d'heures de l'Education Nationale, cette dotation a été amputée pour les collèges ne faisant pas partie des Réseaux d'Education Prioritaire. Cela signifie concrètement que le collège de Vigny perdrait plus de 400 h dévolues à l'accompagnement éducatif.

Après vous en avoir informé la veille, nous nous sommes rassemblés hier mercredi 27 mai à 14h devant vos locaux à Osny et une délégation de sept personnes a été reçue à 14h30 par Bernard Fradin, secrétaire général et Delphine Janot, chef de cabinet.

Nous vous confirmons par la présente que cette réduction de D.G.H. ne va plus permettre de poursuivre les activités proposées jusqu'à maintenant pour l'accompagnement éducatif des 500 élèves de Vigny, à savoir danse, jardin, sciences, aéromodélisme, arts plastiques, géométrie, groupe instrumental, loisirs créatifs, lecture, théâtre, slam-poésie, dessins, échecs, warhammer, percussions et club sorties. Sans oublier le spectacle de fin d'année qui réunit plus de 600 personnes au cours de deux soirées et, bien sûr, l'aide aux devoirs, si précieuse pour les élèves en difficulté.

Nous nous permettons de vous rappeler que la quasi-totalité des enfants fréquentant le collège de Vigny sont demi-pensionnaires et, plus qu'une occupation pendant les heures de repas, ces activités sont notamment génératrices de cohésion entre tous les élèves et de relations privilégiées avec les enseignants.

Au nom du collectif des maires des communes rattachées au collège, des associations de parents d'élèves et des professeurs, nous sommes unanimes pour vous faire part de notre désapprobation quant à cette mesure qui pénalise le collège rural de Vigny dont les élèves restent pour la plupart de 8h30 à 17h.

Au-delà d'une réaffectation des IMP, nous vous demandons, Madame la Directrice Académique, puisqu'il est inacceptable de prélever sur les fondamentaux, de bien vouloir accorder pour notre collège rural des heures supplémentaires afin que certaines activités puissent perdurer à la rentrée 2015, et que nos élèves continuent à bénéficier d'une offre culturelle des plus larges car comme le formule si bien le philosophe Edgar Morin « La culture, c'est ce qui relie les savoirs et les féconde ».

En vous remerciant par avance de toute l'attention que vous porterez à notre demande, nous vous prions de croire, Madame la Directrice Académique, à l'assurance de notre parfaite considération et l'expression de nos sentiments distingués.

Hugues Demorge
Professeur de lettres
modernes

Floriane Druetz
Professeur de lettres
classiques

Vincent Consigli
Professeur de
mathématiques

Gérard Garnier
Parents du Vexin

Olivier Teboul
FCPE

Guy Paris
Maire de Sagy

Edith Andouvie
Maire de Us